

« Mon boss américain ne parle... qu'anglais »

Les conseils d'Éléna Fourès,
expert en leadership
et multiculturalité,
du cabinet Idem per idem
elena.foures@idem-per-idem.com



Votre patron, d'origine américaine, travaille en France sans en parler la langue... Savez-vous que depuis une dizaine d'années, de grands groupes français ont adopté l'anglais comme langue de travail, propageant le syndrome « Lost in translation » à des générations de managers ? Tout en veillant au respect des dispositions légales qui encadrent l'usage du français dans l'entreprise. Si des salariés se sentent agressés par le fait que l'anglais devient une « langue de travail » sur le territoire français, c'est que le gap linguistique et stylistique reste énorme. L'anglais, factuel, vous ancre dans la fonction en gommant les aspects affectifs. En professionnalisant les échanges, il les « déshumanise ». Enfin, défaut majeur, il ne permet pas de « briller » à la française et oblige à vous focaliser sur des aspects concrets, au « ras des pâquerettes ». Cette situation convient à certains, plutôt jeunes, mais en déstabilise d'autres, notamment quinquagénaires : « *Nous sommes en France, le boss pourrait faire l'effort de parler français...* » Au XXI^e siècle, l'anglais professionnel est incontournable. Ce boss américain assure en quelque sorte votre employabilité à moyen terme. A plus long terme, un conseil : tout en s'assurant de la parfaite maîtrise de leur langue française d'origine, incitez vos enfants à apprendre le chinois, ils vous en remercieront un jour. ■

À FAIRE

01// Inciter votre patron à apprendre le français

Le leader doit être proche de ses équipes, dont la langue est un véhicule de communication majeur. Au début, un « bonjour » mais il faudra aller plus loin. « Vaste programme ! »

02// Lui demander de s'adapter

Expliquez-lui que les collaborateurs ne pourront pas le suivre s'il ne s'adapte pas à eux. Organisez-lui une séance d'œnologie, rien de plus efficace pour lui faire réaliser que « this is France ».

03// Le sensibiliser au cadre légal de l'usage de l'anglais en entreprise

En tant que patron, il doit savoir que toute effraction à cet égard peut lui être incriminée.

À NE PAS FAIRE

01// Jargonner à l'anglo-saxonne

Parler anglais n'est pas jargonner à tout bout de champ, en utilisant de multiples termes techniques d'origine anglaise. Ni parler franglais, mélange cher aux élites.

02// Penser que se faire comprendre par tous est trop ambitieux pour votre boss

Il n'y a pas que le codir dans l'entreprise, tous les salariés devraient pouvoir comprendre le message du patron et échanger avec lui.

03// Fayoter en anglais

Inutile de surjouer - en téléphonant en anglais à vos enfants par exemple - ce n'est pas crédible.